
Guerre française en Algérie : croisées des interprétations, réalités contre constructions

Hartmut ELSENHANS⁽¹⁾

1. Un constat de carence

Le 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie n'a pas été marqué par l'organisation commune de manifestations commémoratives sur le fond de cette guerre. De part et d'autre, à côté des récits de mémoires, ce sont des narrations de la guerre faisant la part belle à certains grands hommes. Du côté algérien, le rôle des acteurs s'explique par l'importance du combat du peuple algérien tout entier qui est étudié dans ses efforts sur le plan local pour protéger la Révolution. Ce sont les efforts des combattants qui sont fondamentaux dans la construction de l'histoire de la nation nouvellement rendue libre.

Dans l'historiographie française, à côté de narrations¹, il y a peu d'analyses. Abstraction faite des travaux sur le FLN et ses contradictions

⁽¹⁾ Université de Leipzig, land de Saxe, Allemagne.

¹ En plus de tous les récits des dernières années de la IV^e République qui contiennent toujours des parties importantes sur la guerre d'Algérie, de même que les narrations du 13 mai 1958, Cointet, M. (1995), *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962*, Paris, Perrin ; Droz, B., Lever, É. (1982), *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil ; Le Mire, H. (1982), *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel ; Miquel, Pierre (1993), *La guerre d'Algérie* Paris, Fayard ; Nouschi, A. (1995), *L'Algérie amère, 1914-1994*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'homme ; Pervillé, G. (2007), *La guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Presses Universitaires de France ; Pervillé, G. (2002), *Pour une histoire de la guerre d'Algérie* Paris, Picard ; Simon, J. (2009), *Algérie. L'abandon sans la défaite (1958-1962)*, Paris, l'Harmattan ; Stora, B. (2001), *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, la Découverte ; Thénault, S. (2005), *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion ; Tripiet, P. (1972), *Autopsie de la guerre d'Algérie*, Paris, éd. France-Empire.

de Mohammed Harbi et de Gilbert Meynier², les analyses avec approche systématique se concentrent sur les formes de la guerre³ Ces travaux apportent des preuves multiples sur l'existence des violations importantes des droits de l'Homme par des acteurs français, indépendamment de l'armée et que les opposants à la guerre d'Algérie en France et ailleurs avaient déjà abondamment signalées pendant la guerre.

Ce qui a été moins souvent abordé c'est d'une part pourquoi cette guerre a été engagée alors que les acteurs français étaient conscients du caractère colonial de l'entreprise. Ces acteurs savaient qu'une solution ne pouvait tenir si elle était en contradiction avec le grand courant de décolonisation qui s'étendait de l'Asie à l'Afrique à la fin de la Seconde Guerre mondiale⁴. Une deuxième question tout aussi importante concerne les mécanismes par lesquels la France a pu adopter la solution inévitable sans grands bouleversements de ses structures politiques internes, finalement dans un processus de prise de conscience que le général De Gaulle a plus représenté et mis en valeur sur le plan politique que déclenché lui-même.

Même dans la critique des formes de la guerre, l'historiographie reproduit les anciennes approches évolutionnistes, même si l'honnêteté avec laquelle des auteurs français ont mis en lumière les violations des droits de l'homme, a rétabli au moins partiellement la réputation de la France. La Guerre d'Algérie est alors vue comme le résultat d'une chaîne d'occasions manquées et de décisions contraires au génie de la France. Ces erreurs sont à la base d'une tragédie dont souffrent la France et l'Algérie ensemble. Dans la réconciliation, cette historiographie suggère que l'adversaire algérien devrait respecter la douleur qu'a éprouvée aussi la France. Une telle vision risque d'offusquer, avec son

² Parmi les contributions multiples de ces auteurs, je signale surtout : Harbi, M. (1980), *Le F.L.N. Mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Paris, éd. Jeune Afrique, 1980 ; Harbi, M. (1981), *Les archives de la révolution algérienne*, Paris, éd. Jeune Afrique ; Meynier, G. (2002), *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard.

³ Cf. leurs contributions principales : Branche, R. (2001), *La torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie: 1954-1962*, Paris, Gallimard ; Thénault, S. (2001), *Un drôle de justice: les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, la Découverte.

⁴ Le commentaire de Abel Thomas sur le Général Jacquet : Thomas, A. (1978), *Comment Israël fut sauvé. Les secrets de l'expédition de Suez*, Paris, Albin Michel, p. 72, et les travaux sur les partis du front républicain en 1955 ; Pervillé, G. « La SFIO, Guy Mollet et l'Algérie de 1945 à 1955 », in *Ménager*, Bernard, et al., (éds.), Mollet, G. (1987), « Un camarade en République », Lille, *Presses Universitaires de Lille*, p. 445-462 ; Romo, M. « Le gouvernement Mendès France et le maintien de l'ordre en Algérie en novembre 1954 », in Jauffret, J.-Ch., Vaïsse, M. (éds.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, p. 421-446.

insistance sur le caractère singulier du problème algérien, dont la seule dimension véritablement unique a été la faiblesse de partenaires réalistes du côté français pour une solution de type néocolonialiste qui respecterait à temps les principes incontournables de la décolonisation.

Les exactions commises du côté français durant la Guerre d'Algérie sont fort condamnables. Après la défaite du fascisme et donc du racisme, les exterminations de populations autrefois commises dans les colonies (en Algérie notamment pendant la conquête) ne pouvaient plus être pratiquées. Après 1945, l'occupation du terrain ne suffisait plus. Le résistant algérien éliminé physiquement par les Français valait aux yeux de l'opinion internationale comme un patriote algérien qui avait donné le sacrifice suprême afin de témoigner de son refus d'être français. Si l'on ne pouvait plus éliminer la population, il fallait la « mater » avec des apparences démocratiques. Le but tactique de la répression française devait alors consister à faire des Algériens une masse docile à la merci des chefs militaires français au pouvoir discrétionnaire et isoler ainsi le peuple du mouvement révolutionnaire (camps, regroupements). Le chef de SAS est la figure exemplaire de la combinaison entre la carotte et le bâton.⁵

L'horreur ne consistait donc pas dans les formes dans lesquelles la guerre fut conduite, mais dans la décision de faire une telle guerre, et plus encore en voulant la continuer aussi longtemps que les Algériens n'allaient pas applaudir eux-mêmes à leur défaite et la perte de leur identité culturelle, sociale et politique⁶.

2. La France devait se conformer aux nouvelles règles à l'échelle mondiale

A la différence des grandes puissances qui émergèrent en 1945, les États-Unis et l'Union soviétique, mais aussi la Chine ou l'Inde, la France

⁵ Il n'est donc pas surprenant de trouver à côté de la dénonciation de la torture de nombreux travaux sur les SAS, Bartet, S. (1998), « Aspect de la pacification en Grande Kabylie (1955-1962), les relations entre les sections administratives spécialisées (SAS) et les populations », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 85 #319. p. 3-32 ; Eoche-Duval, M. (2007), *Madame S.A.S. Femme d'officier en Algérie*, Paris ; François-Xavier de Guibert. Lasconjarias (Lieutenant), Jouan (Sous-lieutenant), (2005), « Les Sections administratives Spécialisées en Algérie : Un outil pour la stabilisation », in *Cahiers de la recherche doctrinale*, n° 500 325/DEF/CDEF/DREX, Paris, Centre de Doctrine d'Emploi des Forces (Ministère de la défense).

⁶ Le refus de la torture par certains officiers est donc certes respectable, Jauffret, J.-Ch. (2005), *Ces officiers qui ont dit non à la torture*, Paris, éd. Autrement, mais insuffisant aussi longtemps qu'il ne conduisit pas au rejet de la guerre elle-même.

n'était plus une grande puissance qui pouvait enfreindre les règles régissant le système international. Son influence tenait aux relations qu'elle entretenait avec les autres puissances et Etats mineurs. Le pouvoir matériel de la France était limité. La France ne pouvait pas se permettre ce que l'Union soviétique, la Chine populaire ou l'Inde se sont permis depuis 1945 dans diverses régions. Dans la rivalité entre les deux blocs pour le soutien aux nationalistes du Tiers-monde, les États-Unis ne pouvaient tolérer les extravagances d'un de leurs alliés somme toute faible qui prétendait défendre ses intérêts particuliers. Cela était d'autant plus vrai que la France n'avait pas pu mener ni la Guerre d'Indochine ni la Guerre d'Algérie sans un soutien direct ou indirect des États-Unis.⁷ Le FLN l'a bien su, et le nationalisme du général de Gaulle lui a permis de jauger cet intérêt national de son partenaire américain de manière beaucoup plus réaliste que les dirigeants politiques de la IV^e République avec leurs discours faussement cosmopolite. Dès que le mouvement de libération nationale algérien a intensifié le conflit de manière à en faire un élément sensible de la rivalité entre l'Est et l'Ouest, la France ne pouvait plus l'emporter en Algérie que si ce mouvement était désavoué par une majorité d'Algériens.

Le FLN réussit dès 1955 à créer un large front de toutes les forces politiques algériennes à l'exception de certains partisans de Messali Hadj. Le FLN était capable de supprimer tous ceux qui voulaient tirer bénéfice de la situation en jouant aux interlocuteurs « valables » sans l'accord explicite des dirigeants du FLN. À partir du milieu de 1955, un renversement de la situation politique en Algérie était exclu et la France devait donc s'adapter à l'émergence d'une nation algérienne active qui

⁷ Sur cet aspect El Machat, S. (1996), *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance*, Paris, l'Harmattan ; Kettle, M. (1993), *De Gaulle and Algeria 1940-1960*, Londres, Quartet Books ; Vaïsse, M. (1992), « La bataille internationale », in Gervereau, L., Rioux, J.-P., Stora, B. (éds.), *La France en guerre d'Algérie : novembre 1954 juillet 1962*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale, 1992, p. 80-85 ; Zingg, P.-J. (1976), "The Cold War in North Africa: American Foreign Policy and Postwar Muslim Nationalism, 1945-1962", in *Historian*, 39, 1, p. 40-61 ; Bagnato, B. (2001), « Une solidarité ambiguë : l'OTAN, la France et la guerre d'Algérie », in *Revue d'histoire diplomatique*, 115, 4, p. 329-350 ; Bozo, F., Melandri, P. (1989), « La France devant l'opinion américaine : le retour de de Gaulle, début 1958- printemps 1959 », in *Relations internationales*, 58 p. 195-215. Un intérêt particulier était adressé au sénateur Kennedy, Barkaoui, M., (1999), "Kennedy and the Cold War Imbroglia: The Case of Algeria's Independence", in *Arab Studies Quarterly*, 21, 2, p. 31-45 ; Lefebvre, Jeffrey A. (1999), "Kennedy's Algerian Dilemma: Containment, Alliance Politics and the Rebel Dialogue", in *Middle Eastern Studies*, 35, 2, p. 61-82 ; Romahn, T. (2009), "Colonialism and the Campaign Trail: On Kennedy's Algerian Speech and His Bid for the 1960 Democratic Nomination", in *Journal of Colonialism and Colonial History*, 10-2.

était capable de s'exprimer notamment en suivant les consignes du FLN qu'elle considérait comme son représentant.

3. L'absence d'intérêt néocolonialiste dans la politique algérienne de la France au début de la guerre

La France perdait donc la chance d'influer sur la forme de la décolonisation de l'Algérie, parce qu'il n'y avait pas d'intérêts néocoloniaux importants face aux intérêts colonialistes traditionnels au moment où le mouvement nationaliste en Algérie réussit à former la coalition des forces qui allaient mener le pays à l'indépendance. La décolonisation n'a pas été un repli de l'Occident, mais seulement une modification de sa domination pour tenir compte des nouveaux rapports de force. L'Occident ne pouvait plus dominer ce monde par ses anciennes têtes de pont, les élites traditionnelles. L'Occident devait accepter la souveraineté politique de nouvelles élites qui asseyaient leur pouvoir sur le plan local grâce au nationalisme rendu crédible par leur effort pour améliorer la situation économique et sociale de la masse de la population. Ainsi, des puissances coloniales s'étaient rendues compte du caractère inévitable de ce changement des formes de domination, surtout ceux qui avaient des intérêts importants à ménager dans les colonies et qui pouvaient espérer que sous certaines conditions des nationalistes respecteraient ces intérêts.

L'Algérie était une colonie de peuplement basée sur la spoliation des terres de ses habitants. La colonisation de peuplement avait élargi sa base politique et démographique, en donnant à une foule d'immigrants « blancs » peu qualifiés sur le plan professionnel des emplois – sous-payés par rapport aux emplois en France –, mais privilégiés par rapport aux emplois offerts aux Algériens. Les ressources de ce clientélisme provenaient des rentes obtenues grâce à la production de matières premières, et de la protection des prix de ces matières sur le marché français par l'intégration économique avec la métropole française. Face à des intérêts peu susceptibles de s'accommoder d'une solution néocolonialiste, il n'y a pas eu d'autres enjeux économiques importants en Algérie autres que les exportations de vins et de blé protégés sur le marché français. L'Algérie disposait de peu de matières premières minérales compétitives par rapport aux deux pays voisins en Afrique du Nord et progressivement découvertes dans l'ensemble français en Afrique Noire.

Cette absence de groupes d'intérêt néocolonialistes ne sera pas corrigée par la nouvelle richesse créée par la découverte des

hydrocarbures au Sahara algérien. La confirmation de la disponibilité d'hydrocarbures dans le Sahara algérien en quantité et qualité exploitables n'est intervenue qu'en 1956, quand la guerre était déjà en cours. Les grandes sociétés internationales boudaient alors le pétrole algérien, parce qu'elles ne voulaient pas prendre position pour la France en lui demandant des permis de recherche. Le «représentant» de la France dans le club du cartel international des sept sœurs, la Compagnie Française des Pétroles (CFP), ne pouvait pas refuser, mais son effort ne suffit pas pour lancer rapidement l'exploitation du pétrole saharien. Afin d'exploiter ce pétrole et aussi de le préserver de la mainmise des grandes sociétés internationales (et de leur influence éventuelle en faveur d'une solution néocolonialiste obtenue avec le FLN), la France développa un deuxième secteur national à côté de la CFP (où le gouvernement français détenait 40 % des actions). En mobilisant l'épargne privée nationale notamment celle des petits épargnants, la France a pu rassembler le capital nécessaire à la création de sociétés de financement, de recherche et d'exploitation du pétrole saharien sous contrôle du gouvernement. Au début, ce secteur dépendait entièrement du pouvoir politique de la France en Algérie.

Cette politique nationale du pétrole entra en crise en 1959. Il n'y avait pas de marché suffisant pour ce pétrole en Europe à cause de nouvelles découvertes en Afrique du Nord (Libye). La demande de produits pétroliers en France était en plus peu adaptée à la structure chimique du pétrole algérien. Cette crise intervint quand les livraisons du pétrole saharien vers les ports algériens s'annoncèrent et ce n'est pas une mauvaise qualité du pétrole saharien qui en est la raison, comme le prétendit un commentateur français⁸ ; au contraire il était de bonne qualité et riche en produits légers. Puisque l'extension de la demande nationale française durant la période était régie par la substitution du charbon par le fioul lourd, il fallait commercialiser le pétrole saharien à l'étranger en procédant à des échanges de pétrole avec des sociétés internationales qui contrôlaient des marchés hors de France. La France dut donc intégrer son nouveau secteur public d'industrie pétrolière au moins partiellement dans la stratégie des grandes sociétés anglo-américaines, avec lesquels en principe elle n'a jamais voulu rompre : le permis pour Exxon en Algérie avait toujours été réservé malgré le refus de cette société de déposer une demande de concession formelle. La France n'a pas pu mobiliser ses

⁸ Lefevre, D. (2008), *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, p. 136. L'auteur utilise des faits correctement rapportés pour des explications plutôt sommaires. Les commentaires de Gallissot, R. (2006), « Libérez l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne, des allégeances nationales », in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, p. 506, paraissent pertinents.

partenaires européens et leurs sociétés publiques (l'ENI italienne, mais aussi d'autres sociétés moins importantes en Allemagne) pour une stratégie de développement privilégié du pétrole saharien comme base énergétique d'une Eurafrique englobant une Algérie restant française.

L'alternative néocolonialiste de coopération des puissances occidentales dans le façonnement des indépendances inévitables des pays du Sud se présenta dans la Guerre d'Algérie à un moment où le FLN était suffisamment fort pour la rejeter, et où la mobilisation des masses algériennes, notamment rurales, était suffisamment avancée pour créer un obstacle à l'adoption d'une telle quiconque, à l'intérieur ou à l'extérieur du FLN.

4. La France s'installe dans la guerre à partir des intérêts colonialistes, mais ces intérêts ne peuvent pas imposer leurs solutions à la France

Vue l'absence d'intérêts puissants en faveur d'une solution néocolonialiste en Algérie, la France s'installa dans la guerre à partir du début 1956 avec l'envoi du contingent. Elle tenta une opération de reconquête de l'Algérie, et cette politique ne s'inspirait pas de considérations économiques. Elle était le résultat de la politique de la social-démocratie française qui, comme toutes les social-démocraties ouest-européennes, n'a jamais voulu apparaître comme manquant de patriotisme. Une telle attitude a été facilitée par un internationalisme peu au courant des motivations sociales du nationalisme dans les pays déstructurés du Sud. Ces social-démocraties s'adonnaient à un occidentalisme effréné où les civilisations non européennes apparaissaient comme rétrogrades. Elles suivaient donc la tradition de l'impérialisme européen : le nationalisme du Tiers-monde était considéré comme obscurantiste. La mission de la social-démocratie française était alors d'épargner cette phase rétrograde aux peuples du Tiers-monde.

Un gouvernement de centre-gauche engagea une armée initialement indécise après la guerre perdue en Indochine. S'il fallait pourtant faire cette guerre, il fallait la faire « bien », efficacement, de manière à la gagner. Il fallait détruire par tous les moyens non seulement les éléments militaires de la Révolution algérienne, mais toute l'infrastructure politique et administrative, donc aussi les structures politiques du nationalisme algérien (organisations de masse, etc.). La destruction de ces structures politiques ennemies étant pourtant toujours réversible aussi longtemps que la population algérienne était libre de définir ses préférences politiques, il fallait encadrer les colonisés. À partir de la théorie de la

guerre antisubversive, l'armée française développa à la fois une justification de sa dictature de fait en Algérie, son autonomie par rapport au pouvoir à Paris, ses tactiques d'intimidation, et un programme politique d'encadrement de la population algérienne à l'échelle locale et en fonction de l'appartenance sociale (les fameuses hiérarchies parallèles), semblables aux régimes totalitaires d'obéissance communiste et fasciste. La guerre antisubversive remplaça l'extermination de la population rebelle.⁹

L'Etat militaire de l'Algérie française constitua la négation de l'impératif démocratique qui pourtant prévalait sur le plan international. Son fondement reposait sur la conviction inavouée que la population algérienne adhérerait à la révolution en l'absence d'une sérieuse reprise en main.

Il y eut alors en Algérie un transfert des pouvoirs à la fois des grands intérêts colonialistes et des autorités politiques de Paris vers l'armée française, non pas seulement sur le plan formel avec la délégation des pouvoirs exécutifs vers les commandants de secteur de l'armée, mais aussi sur le plan de la formulation de la politique française en Algérie. En effet depuis l'été 1956, l'intervention de l'armée s'affirmait de plus en plus directement. Un exemple marquant fut l'interception en octobre 1956 de l'avion transportant les chefs historiques du FLN, (hôtes du sultan du Maroc à cette date-là), qui se rendaient à Tunis pour la conférence maghrébine.

L'armée française essaya d'étendre ce système d'influence militaire aussi en France mais avec finalement peu de succès. Elle ne put établir en France un régime politique de guerre qui aurait muselé l'opposition. Ainsi, la suppression de la liberté de presse en Algérie et la saisie de journaux en provenance de la France et l'existence de la liberté de presse en France, démontrent cette différence, de même les entraves multiples que l'armée française réussit à imposer à la justice en Algérie, n'étaient en rien comparables en France.¹⁰

⁹ Le Cour Grandmaison, O. (2005), *Coloniser, exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Paris, Fayard.

¹⁰ C'est surtout le domaine de Sylvie Thénault, Thénault, S. (1997), « Assignation à résidence et justice en Algérie », in *Le genre humain*, 32, p. 105-119 ; Thénault, S. (1996), « Justice et politique en Algérie 1954-1962 », in *Droit et société*, 34, p. 575-587 ; Thénault, S. (1996), « Les juges et la guerre d'Algérie, une nouvelle affaire Dreyfus? », in *Jean Jaurès. Cahiers Trimestriels*, 141, p. 59-71. Cf., aussi dans la même direction : Apap, G., Blasi, J., Borra, J., Miquel, R., « Etre magistrat en Algérie », in *Le genre humain*, 32 (septembre 1997), p. 121-134 ; Blanchard, E., « Police judiciaire et pratique d'exception pendant la guerre d'Algérie », in Branche, R. (2009), (éd.), *La guerre d'indépendance des Algériens, 1954-1962*, Paris, Perrin, p. 255-272 ; Guéry, Ch. (1997), « Du bon usage de la

Même la nécessité de contrôler la minorité algérienne en Métropole (pourvoyeuse de ressources du FLN) ne permit pas d'ériger un système identique à celui existant en Algérie, de sorte que l'expulsion d'individus suspects vers la colonie était préférée pour les soumettre au régime d'extrême rigueur. La résistance politique de peuple français bloqua les tentatives de l'armée d'imposer l'état de guerre à l'ensemble de la France.

La résistance de l'opinion était pourtant diffuse. Dans sa grande majorité, elle espérait une solution rapide par une victoire des armes françaises. Dans cette perspective, elle était plus ou moins disposée à accepter des « bavures inévitables ». Dès que cette perspective s'éloigna, des hésitations de l'opinion se manifestèrent de nouveau. Le changement résulta de la perte de l'espoir d'une victoire rapide, entretenu en 1956. Il était véhiculé par la critique des formes de la guerre, notamment de la torture. Ce n'est pas en été 1957 que l'existence généralisée de la torture en Algérie était connue ; les données relevées en parallèle avec les témoignages courageux notamment de soldats français au début 1957, étaient en possession du gouvernement français dès l'été 1956.¹¹ Après l'affaire de Suez, l'espoir déçu d'une fin rapide du conflit élargit l'audience pour une critique des méthodes de la guerre en Algérie: la vraie grandeur de la France allait être perdue avec la prolongation des ratissages et de la répression. La dénonciation de la torture jeta le trouble dans la conscience bien-pensante des élites françaises, qui dénoncèrent avec précaution les formes de la guerre tout en s'arrogeant un devoir de continuer à la mener. Cette attitude constitua cependant un blocage pour les tentatives de l'armée d'étendre à la Métropole l'état de guerre.

Les élites politiques et patronales françaises avaient exclu dès le début de la guerre l'assimilation pure et simple de l'Algérie par la France, tenant compte du fait que sur le plan sociologique, culturel et bien sûr aussi démographique, l'Algérie n'était pas la France. Une minorité infime voulait faire supporter à la Métropole le coût de l'extension des lois sociales françaises en faveur des musulmans d'Algérie. Une solution intermédiaire s'imposait, ni indépendance, ni intégration, mais rôle d'arbitre de la France et garanties pour les Européens par leur surreprésentation. Les tentatives timides d'une réforme du *Statut de l'Algérie* démontrèrent malgré la volonté de se procurer des arguments à présenter aux alliés occidentaux, une volonté farouche de priver la majorité des Algériens musulmans du droit à faire valoir leur volonté

justice pénale pendant la guerre d'Algérie », in *Le genre humain*, p. 87-104.

¹¹ Lefebvre, D. (2001), *Guy Mollet face à la torture en Algérie 1956-1957*, Paris, Bruno Leprince.

majoritairement exprimée. Les différents gouvernements français concurent des institutions hybrides, avec beaucoup de possibilités de veto pour la minorité européenne et les représentants de la France dans des institutions formellement élues au suffrage universel appliqué à tous les habitants. Ils n'étaient pas capables de mettre en œuvre ces institutions à cause de la résistance des partisans de l'Algérie française, qui y voyaient une ouverture vers un processus qui, ultérieurement pourrait mener à l'indépendance. Les débats de 1957 firent cependant apparaître que dans toutes les forces politiques non communistes en France (chrétiens-démocrates - MRP et même conservateur¹², sociaux-démocrates et socialistes¹³, libéraux - radicaux¹⁴), des minorités élargirent leur audience en prônant des solutions vers l'autonomie de l'Algérie incluant même parfois le droit à l'indépendance.

Pour les partisans de l'Algérie française, dans l'armée et ailleurs, de telles positions indiquaient le début de l'évolution vers l'abandon. L'armée française reconnut l'impératif démocratique au moins formellement : il fallait utiliser les méthodes totalitaristes d'encadrement de la population afin de produire des images qui démontreraient le basculement de la masse musulmane en faveur de la France. A partir de

¹² Billard, Th. (1990), « Illusions et incohérences des indépendants », in Rioux, J.-P. éd. *La guerre d'Algérie et les Français, Colloque de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Fayard, p. 218-224.

¹³ Sont analysées surtout les formations sociale-démocrates et socialistes qui fondèrent plus tard le PSU : Bourdrel, Ph. (1996), *La dernière chance de l'Algérie française : 1956-1958, du gouvernement socialiste au retour de De Gaulle*, Paris, Albin Michel ; Duclert, V. (2004), « La deuxième gauche », in Becker, J.-J., Candar, G. (éds.), *Histoire de gauches en France (2) : XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, la Découverte, p. 175-189 ; Genty, J.-R., « L'année du Front républicain : l'opinion publique, l'action gouvernementale et la guerre d'Algérie », in Ménager, B., et al. (éds.), *Guy Mollet, Un camarade en République*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, S. 475-480 ; Heurgon, M. (1994), *Histoire du P.S.U., 1: La fondation et la guerre d'Algérie, 1958-1962*, Paris, la Découverte ; Maquin, E. (1990), *Le Parti socialiste et la guerre d'Algérie. La fin de la vieille maison (1954-1958)*, Paris, l'Harmattan ; Nania, G. (1966), *Un parti pour la gauche Le PSU*, Paris, Gedalge ; Stora, B. (1990), « La gauche et les minorités anticoloniales françaises devant les divisions du nationalisme algérien (1954-1958) », in Rioux, J.-P. (éd.), *La guerre d'Algérie et les Français, Colloque de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Fayard, p. 63-78 ; Thielbault, J.-L., « Le gouvernement Guy Mollet - 1^{er} février 1956 à 21 mai 1957 », in Ménager, B., et al. (éds.), *Guy Mollet, Un camarade en République*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1987, p. 299-312.

¹⁴ Bernstein, S. (2004), « Les radicaux », in Becker, J.-J., Candar, G. (éds.), *Histoire de gauches en France (2) : XX^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, la Découverte, p. 9-26 ; Romo-Navarette, M. (2003), « Militants, dirigeants et élus radicaux en guerre d'Algérie (1954-1958) », in Jauffret, J.-Ch. (éds.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, p. 194-209.

l'automne 1957 elle s'engagea pour l'intégration fondée sur l'égalité des droits et des devoirs pour tous dans l'ensemble français comme contre programme à l'indépendance. L'armée pensa pouvoir noyer les Algériens au sein d'une importante majorité française.

A destination de tous ceux qui tenaient à l'impératif démocratique, on développa l'argument de l'attentisme des musulmans qui ne suivraient le FLN que sous la terreur. Mais comment l'armée française pouvait-elle proclamer qu'elle avait mobilisé plus de forces supplétives locales que le FLN ne disposa jamais de combattants, et en même temps soutenir que ces forces numériquement inférieures étaient capables de semer la terreur parmi une population avec une minorité pro-française. Ce que l'on appelait attentisme, c'était le refus de collaborer avec la France. Le sentiment pro-français, que l'armée française prétendait exister, avait donc fortement besoin d'être « produit », avec son soutien. Ce sentiment n'était donc pas spontané.

Le 13 mai 1958 est alors un amalgame d'espérances les plus diverses. Même pour les tenants d'une évolution nécessaire en Algérie, le général de Gaulle, vu son prestige de chef de la Résistance française, parut être un recours souhaitable et pour certains même indispensable. Aussi le 13 mai était-il possible avec de Gaulle, mais comme il s'avérera ultérieurement non pas contre le général de Gaulle.¹⁵

5. Redéfinir le rôle de la France dans le monde

En étudiant la politique gaullienne, l'historiographie française s'intéressa surtout à une question sans réponse possible : est-ce qu'avant son retour aux affaires, le général de Gaulle savait-il qu'il fallait décoloniser en Algérie ? Est-ce que le général de Gaulle a menti ? C'est une question apolitique. La politique est l'art du possible. La prise de position du général de Gaulle au lendemain de l'affaire des Barricades en janvier 1960 me paraît sincère. Le général de Gaulle se déclarait en faveur de la solution la plus française mais ne la précisait pas car il ne savait pas quelle sera celle que les Algériens accepteraient et quelle solution sera donc possible.

A la différence de tous les hommes de la IV^e République, il caressait régulièrement les Algériens dont il vantait le courage et le sens du sacrifice. Il recherchait le contact surtout avec les hommes qu'il considérait comme capables de représenter le sens nationaliste et identitaire des Algériens. Il était lui-même partisan d'un nationalisme

¹⁵ Argoud, A. (1990), *La décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, p. 279.

français lié à la particularité historique de la France¹⁶. Il demeura donc sceptique à l'égard du nationalisme universaliste d'une certaine gauche française qui croyait possible la francisation des Algériens¹⁷. de Gaulle est constant à travers toutes les évolutions de sa politique algérienne dans la recherche systématique d'une politique autochtone par des politiques orientées vers l'égalité complète des droits et des devoirs et la promotion sociale par le développement économique assisté par la France, tout en accordant aussi peu de concessions sur le plan identitaire que possible. Le moyen serait une troisième force. Pour rendre crédible cette politique auprès des Algériens, de Gaulle se mit à détruire l'État totalitaire que les partisans de l'Algérie française avaient créé en Algérie et à ramener l'Algérie à la légalité républicaine de Paris, considérée comme élément important pour rendre attractive la République française auprès des Algériens.

On ne diminue pas le rôle du général de Gaulle si l'on ajoute que son réalisme courageux et sa détermination à regarder l'ensemble des aspects de la question algérienne dans les stratégies ouvertes à la France, étaient favorisés par l'accentuation d'évolutions déjà visibles au début de la guerre et devenues plus importantes par la suite.

6. Les retombées de la guerre d'Algérie sur la politique française

Les implications économiques de la guerre, les liens entre l'affaire algérienne et les problèmes de la France dans le reste du Tiers-monde, notamment dans le reste de son empire colonial, ainsi que le changement dramatique des conditions de puissance dues à l'apparition de l'arme nucléaire sont particulièrement importantes. Le coût élevé de la guerre impliquait que la France renonce à maintenir une armée moderne. La protection américaine et aussi allemande permirent à la France de détruire ce qui existait en France comme armée moderne. Dans la perspective d'une guerre courte, on accepta l'inflation et les instabilités de la balance commerciale. Le soutien financier des alliés de la France n'était possible que si la France faisait preuve de sa capacité d'innovation politique.

Dans la perspective d'une guerre courte, le gouvernement dirigé par le parti socialiste avait pensé pouvoir se permettre l'expansion économique avec des bienfaits sociaux en même temps que l'intensification de la guerre d'Algérie. Dès 1957 tout gouvernement, donc aussi celui du

¹⁶ Maillard, P. (1990), *De Gaulle et l'Allemagne. Le rêve inachevé*, Paris, Plon, p. 31.

¹⁷ Michelat, G., Thomas, J.-P. (1966), « Dimensions du nationalisme », in *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* 143, Paris, Armand Colin.

général de Gaulle à partir de mai 1958, a dû procéder à un rééquilibrage du budget qui démontrait aux ouvriers, paysans et petits fonctionnaires, que la Guerre d'Algérie avait un coût. De là, des campagnes qui liaient le bien-être social avec la paix en Algérie surtout en 1960 quand la fin de la guerre se faisait attendre.

L'arrivée des classes creuses à l'âge du service militaire créait des difficultés pour le maintien des effectifs de l'armée d'Algérie. La suppression des sursis généreusement accordés aux étudiants, initiée en automne 1959, conduit au basculement du monde étudiant par rapport à la Guerre d'Algérie. Les anciens minoritaires âprement combattus précédemment devinrent majoritaires et reprenaient le contact avec l'organisation des étudiants algériens l'UGEMA qu'ils reconnurent. Cette prise de position revenait à reconnaître la représentativité du FLN et du GPRA.¹⁸

La place de l'Algérie sur l'échiquier des objectifs stratégiques de la politique extérieure française changeait radicalement. Au début de la guerre, l'Algérie est la clef de voûte d'un ensemble français appelé à devenir le noyau d'une Eurafrique sous la direction de la France. Dès 1956 il était clair que les positions françaises en Afrique Noire ne pouvaient pas être défendues par une autre « Guerre d'Algérie ». À cause de la guerre d'Algérie, il fallait installer rapidement des élites aussi francophiles que possible dans le reste de cet ensemble français. Dans la compétition avec des leaders nationalistes plus « extrémistes », ces élites francophiles ne pouvaient se maintenir sans s'opposer à la guerre de la France en Algérie. Pour maintenir ces élites, la France devait se débarrasser du fardeau de la Guerre d'Algérie. Acquérir le profil de décolonisateur exemplaire était payant, d'où la recherche d'un compromis avec le FLN et des initiatives spectaculaires telles l'octroi de l'autodétermination en septembre 1959 ou la boutade sur la République algérienne « qui existera un jour mais qui n'a jamais existé ».

Après avoir échoué à imposer aux pays anglo-saxons l'égalité dans la direction de l'alliance occidentale, la France pouvait retrouver un nouveau rôle mondial en se faisant le porte-parole des revendications politiques

¹⁸ Fischer, D. (2000), *L'histoire des étudiants en France de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion. Fournière, M.-D.-L. (1990), « Les étudiants face à la guerre (1954-1957) », in Rioux, J.-P. (éd.), « La guerre d'Algérie et les Français », *Colloque de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Fayard, p. 99-108 ; Monchablon, A. (1991), « Syndicalisme étudiant et génération algérienne », in Rioux, J.-P., Sirinelli, J.-F. (éds.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Bruxelles, éd. Complexe, p. 175-190 ; Monchablon, A. (1983), *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, Presses Universitaires de France.

et économiques du Sud dans le club des pays capitalistes occidentaux.

Ce qui pèse pourtant le plus lourd c'est que les colonies n'avaient plus de sens pour le standing militaire d'une puissance. Pendant l'âge nucléaire, on peut difficilement menacer un adversaire qui attaque un territoire dépendant d'une métropole coloniale avec l'arme atomique, ce qui impliquerait une réponse nucléaire et conduirait au suicide nucléaire. On ne peut pas préserver un empire colonial par la dissuasion nucléaire, parce qu'on ne se tuera pas pour des colonies.

7. La nouvelle synthèse et l'opinion

Des larges segments de l'opinion publique témoignèrent de l'acceptation d'une identité particulière de l'Algérie et du rejet d'une guerre à outrance. Les partisans de l'Algérie française admettaient ce caractère limité du soutien à la politique de guerre d'Algérie quand ils évitaient soigneusement et autant que possible des répercussions sur la France. L'opinion française était largement dominée par des conceptions du problème algérien que j'ai appelé évolutives, d'une Algérie ayant une personnalité propre, mais où le rôle de la France resterait important comme garant des droits des Français d'Algérie qui devraient y rester. Cette opinion se souciait de la destinée de la France en Algérie, comme si la France était menacée chez elle. Elle n'était pourtant pas aussi réticente à accepter la guerre que le veut l'historiographie française.¹⁹ Les moyennes citées par l'historiographie française comprennent un quart de répondants avec l'intention de voter communiste. Ceux-ci refusaient dans une très grande majorité la guerre, et acceptaient l'indépendance et la représentativité du FLN. Parmi le reste on voit que le nationalisme du va-t-en-guerre des sociaux-démocrates français avait bénéficié initialement d'un soutien très large.²⁰ Cette attitude guerrière ne pouvait

¹⁹ Ageron, Ch.-R., « L'opinion française à travers les sondages », in Rioux, J.-P. éd., « La guerre d'Algérie et les Français », *Colloque de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Fayard, 1990, p. 25-44 ; Rioux, J.-P. (1992), « Une guerre trouble-fête », in Gervereau, L., Rioux, J.-P., Stora, B. (éds.), *La France en guerre d'Algérie : novembre 1954- juillet 1962*, Paris, BDIC, p. 146-150 ; Winock, M., Azéma, J.-P. (1990), « Pacifisme et attentisme », in Rioux, J.-P. (éd.), « La guerre d'Algérie et les Français », *Colloque de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Fayard, p. 15-24. Les rapports des préfets donnent une image pareille, Buton, Ph. (1999), « L'opinion publique en 1958 selon les rapports des préfets », in Bélaval, Ph., Foyer, J., Meyer J., *L'avènement de la Ve République*, Paris, Armand, Colin, p. 203-218.

²⁰ J'ai donné de premiers éléments dans, Elsenhans, H. (2015), *Echec français : la France en guerre en Algérie*, Alger, Casbah, sous presse ; Elsenhans, H. (2006), « Les transformations de la solution intermédiaire (1954-1962) ». Colloque: « Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne », juin, Lyon, p. 51-52 ;

être utilisée par les partisans de l'Algérie française, que si cette politique ouvrait des perspectives de succès. D'où la réitération constante, à partir de l'été 1957, que la situation militaire s'améliorait, que la France était dans son dernier quart d'heure avant la victoire, et que la rébellion était pratiquement écrasée. Dans son ensemble cette opinion n'a pas réagi à la Révolution algérienne par un volontarisme extrémiste de « sursaut national ». Les institutions républicaines étaient trop appréciées pour donner une chance à ceux qui voulaient supprimer les libertés publiques sous prétexte de gagner la guerre en Algérie contre la subversion.

Ce refus de l'opinion de l'aventurisme précède le retour du général de Gaulle aux affaires. Il demeurait cependant confus jusqu'à ce qu'un gouvernement français présente une politique crédible. Le général de Gaulle en tint compte parce qu'il est réaliste, mais il ne créa pas ce courant. Il fit la politique qu'une majorité des Français souhaitait.²¹ L'évolution ou plutôt les évolutions de l'opinion française sont encore insuffisamment étudiées par l'historiographie française. La vraie contribution du peuple français au dénouement de l'affaire algérienne lui échappe.²²

Dans les médias, l'image du FLN est politisée constamment. De fellaghas, les nationalistes algériens deviennent des dirigeants politiques, certainement ennemis mais disposant d'une qualité d'interlocuteurs. Les dimensions du problème algérien sont enrichies: aux problèmes économiques s'ajoute le droit à l'identité culturelle qui implique finalement le droit à l'indépendance nationale. Il est fort probable que ces évolutions ne peuvent pas être démontrées seulement à partir de la presse parisienne, mais surtout à partir des grands journaux de province qui doivent tenir compte de la préférence de la majorité de leurs lecteurs. Ce profil de l'opinion était plus prononcé chez ceux qui étaient en bas de la société et notamment chez ceux qui avaient la préférence pour le vote communiste. L'idéologie de l'Algérie française était plus représentée

Elsenhans, H. (2012), « Illusions françaises dans la guerre d'Algérie et nostalgies d'antan dans son historiographie versus structures de décolonisation inévitables ». Séminaire Algérie 50 ans après : Libérer l'histoire, Alger, Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques. Je compte publier l'ensemble des données en ma possession, car il paraît que la plupart des sondages soient perdus.

²¹ Ageron, *art.cit.*, note 19, p. 41.

²² J'ai donné des grandes lignes de la recherche sur cette évolution dans Elsenhans, H. (2011), « Réalisme au ralenti? La guerre d'Algérie et l'évolution de l'opinion publique française, 1955-1960 », in *Cahier d'Histoire Immédiate*, 40, automne, p. 35-51. Un exemple de l'application de mon concept de grille d'interprétation, Chaballier, J. (2012), *Analyse du regard de trois quotidiens français sur l'Algérie*, Montréal, Université de Montréal.

parmi les couches sociales élevées, moins à cause de leur position économique, mais en raison de leur conditionnement idéologique. Les pourcentages favorables à l'Algérie française étaient les plus élevés parmi ceux qui avaient fréquenté le lycée sans avoir obtenu le baccalauréat. Dans cette catégorie, les pourcentages favorables à la guerre d'Algérie sont plus élevés que parmi la catégorie sociale des patrons et cadres supérieurs. L'évolution vers l'acceptation de l'indépendance de l'Algérie est donc due à la destruction de certaines idéologies promues par l'État républicain héritier de la III^{ème} République et son école, il est donc peu surprenant que dans cette évolution d'ensemble des forces politiques nouvelles issues du monde catholique jouèrent un rôle particulièrement important, notamment dans les milieux étudiantin et syndical.²³

L'évolution de l'opinion par rapport au problème algérien traduit donc une normalisation de la France par rapport à la prétention républicaine d'un rôle spécifique comme porteur d'une mission civilisatrice : la France devenait similaire à d'autres nations. Ceci facilita la transformation de la France impérialiste africaine en un pays moteur de l'unification européenne.

Cette évolution fondamentale de la France pendant la guerre d'Algérie est mal reflétée par l'historiographie française libérale qui souffre d'un

²³ Geoffrey, A. (1998), *the Call of Conscience. French Protestant Responses to the Algerian War, 1954-1962* Waterloo, Canada: Wilfried Laurier University Press ; Etienne, B. (1988), « La gauche chrétienne et la guerre d'Algérie », in Bédarida, F., Fouilloux, E. (éds.), « La guerre d'Algérie et les chrétiens », in *Cahiers de l'IHTP* 9, Paris, p. 89-104. Bolle, P. (1988), « Le protestantisme français et la guerre d'Algérie », in Bédarida, F.; Fouilloux, E. (éds.), « *La guerre d'Algérie et les chrétiens* », in *Cahiers de l'IHTP* 9, Paris, p. 47-60. Branciard, M. (1964), *Un syndicat face à la guerre*, Paris, Syros ; Branciard, M. (1988), « Le syndicalisme chrétien et la guerre d'Algérie », in Bédarida, F., Fouilloux, E. (éds.), « *La guerre d'Algérie et les chrétiens* », in *Cahiers de l'IHTP* 9, Paris, p. 105-120 ; Chapeu, S. (1996), *Trois prêtres et un pasteur dans la guerre d'Algérie. Sources et travaux d'histoire immédiate* 5, Toulouse: Groupe de recherche en histoire immédiate ; Chapeu, S. (2004), « *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la mission de France* », Paris, éditions ouvrières ; Fouilloux, É. (1988), « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie (1954-1962) », in Rioux, J.-P.; Sirinelli, J.-F. (éds.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Paris, p. 79-114 ; Mayeur, J.-M. (1988), « Les évêques et la guerre d'Algérie », in Bédarida, F., Fouilloux, E. (éds.), *La guerre d'Algérie et les chrétiens. Cahiers de l'IHTP* 9, Paris, p. 39-46 ; Nozière, A. (2001), *Algérie: Les Chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana ; Quemeneur, T. (2012), « Les oppositions françaises à la guerre d'indépendance », in Bouchène, A., Peyroulou, J.-P., Tengour Siari, O., Thénault, S. (éds.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris, la Découverte, p. 595-601 ; Toupin-Guyot, C. (2002), *Les intellectuels catholiques dans la société française. Le Centre Catholique des Intellectuels Français (1941-1976)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

effort de légitimation de la présence française en Algérie en mettant en relief l'importance des occasions perdues à cause de l'obstination raciste de la minorité européenne. C'est ce qui rendit difficile le dialogue avec les Algériens. Les Algériens pourtant ne se rendent pas suffisamment compte que pour tout pays la perte du statut de grande puissance est douloureuse. Malgré la persistance du refus français d'assumer pleinement le rôle destructeur de la puissance coloniale, il faut noter comme positif que la France a su résister aux spectres auxquels le Japon et l'Allemagne ont succombé. Pour avoir réussi la transformation sans dérapage majeur, et sans excuser son comportement colonial et guerrier, on peut parler dans ce domaine d'une réussite.

NAQD

COLLECTIONS SERIE

Écritures historiennes
du Maghreb et du Machrek
Approches critiques

Revue d'études et de critique sociale

